

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT CRÉATIF DE LONGS MÉTRAGES DE FICTION ET D'ANIMATION (2013 – 2015)

Un film de fiction destiné au grand écran doit s'imposer sur un marché de la distribution de plus en plus compétitif. A cette fin, certaines réalisations nécessitent des prestations hors du commun, qui relèvent du développement créatif.

Par « développement créatif », il est entendu ici toutes les démarches artistiques, techniques et logistiques utiles au développement de la vision du réalisateur / de la réalisatrice. Un casting spécifique ou des repérages complexes, un story-board complet, un tournage hors frontière, un design visuel unique, des effets spéciaux digitaux ou mécaniques inédits ou la réalisation d'un « mood-board » sophistiqué constituent des exemples de développement créatif. Cela peut également inclure certaines réécritures du scénario, hors le travail d'écriture des premières versions du scénario.

Cette phase intervient avant la planification du tournage et l'établissement définitif du financement. Dans le métier, elle est souvent désignée par le terme de 'pré-production'. Les efforts exceptionnels du développement créatif représentent souvent des prestations que le budget ne couvre pas à ce stade, même si le financement du film dépend en partie des solutions qui seront trouvées.

Aussi les Fonds culturels de la SSA et de SUISSIMAGE ont mis sur pied un concours commun visant à promouvoir le développement créatif de longs métrages de fiction et d'animation par un soutien d'un montant global de CHF 500'000 sur trois ans, à raison de dix soutiens de CHF 50'000 chacun.

Afin de déterminer quels projets de développement créatif seront retenus, le jury prendra en compte la complexité du scénario, les intentions du réalisateur / de la réalisatrice (sa vision, ses besoins et ceux de ses collaborateurs), tout autant que la manière dont le producteur entend conduire le développement particulier pour lequel une aide est demandée. La cohérence entre le contenu (scénario) et le processus envisagé (développement créatif) est déterminante pour le choix du jury.

Cinq sessions d'un jury permanent de trois membres seront organisées entre 2013 et 2015 pour l'examen des projets. Le jury est composé des producteurs Peter-Christian Fueter (Suisse), Geoffroy Grison (France) et Claude Waringo (Luxembourg).

Les projets doivent correspondre aux stipulations du **règlement** « Soutien au développement créatif de longs métrages de fiction et d'animation (2013-2015) » en vigueur. Le **formulaire d'inscription** ainsi que le **budget** dûment remplis seront joints au dossier.